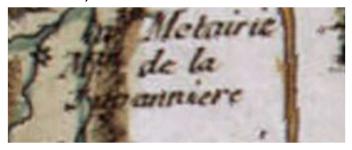


### La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

# Un moulin disparu, la Jugannière à Villebaudon ASVPVS n° 63 2013

Deux moulins sur les rives de la Soulles, se situaient sur le territoire de la commune, le moulin dit de Villebaudon et la Jugannière aux limites avec La



carte de Cassini XVIII-ème siècle

HayeBellefond. L'existence de la Jugannière est connue par le cadastre napoléonien réalisé en 1825 sur les parcelles A1 / 184, 273-277. Le cadastre actuel cible sous le titre de « moulin de la Jugonnière » la parcelle A 33. Il est

bien difficile d'en retrouver la trace et les vestiges. Ce qui subsiste aujourd'hui n'a plus de point commun, les immeubles et le réseau hydraulique ont disparu. Il subsiste par contre un long canal en ligne droite qu'on qualifierait de fuite. Mais en amont dudit moulin rien de perceptible. Un inventaire après décès des biens de Jules, Alfred Lambert, ancien commerçant, veuf en 1ères noces de



Mariette de la Pagerie 1689

Louise Duboscq, époux de Maria, Marcelline Piedagnel, de laquelle il eut deux filles, décédé le 2 mai 1915, réalisé le 20 juillet 1915 précise que sur le territoire de la commune de Villebaudon, sur le bord du chemin vicinal allant à La Haye-Bellefond, est : 1° un bâtiment dans lequel se trouve le moulin à trois tournants,

composé de meules à forment, à orge et à sarrasin avec un nettoyeur, un plancher de décharge, chambres à côté, deux étables à porcs en dessous, cour au nord et au sud de ce bâtiment, un réservoir à eau canalisé sur une longueur de sept cent mètres et sur quatre mètres de largeur avec un étang ; 2° une maison d'habitation composée de cuisine, cour, écurie, étable au rez-L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



### Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

### La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

dechaussée, chambre sur la cuisine et la cave, grenier sur le tout, une charreterie, un appentis derrière, jardin légumier, petit appartement à usage de boulangerie avec grenier dessus ; 3° diverses pièces de terre en herbe, plantés de pommiers et non plantées, un pré ; 4° droit au pressoir reposant sur la propriété de Charles Lebouteiller, propriétaire, demeurant à Percy. Dénomination des parcelles dans le tableau. Cette acquisition des immeubles appartenant à Alphonse, François Mesnildrey et Armande, Aimée Bourges, son épouse, demeurant ensemble à Domjean, eut lieu le 19 septembre 1906 moyennant un prix principal de sept mille francs suivant la quittance de maître Mithois, notaire à Domjean, le 18 octobre 1906. Une transcription en avait été faite aux hypothègues de Saint-Lô le 22 septembre 1906, volume 1544, case n° 20. Malheureusement les archives du notaire de Domiean comme les transcriptions des hypothèques de Saint-Lô ont été pulvérisées en 1944. L'enregistrement de Tessy-sur-Vire permet combler ces lacunes au moyen des actes civils publics. Ceux-ci nous apprennent dans le volume 198, folio 50, cases 17-18, 1-5 que l'adjudication à la requête d'Alphonse, François Mesnildrey, propriétaire, cultivateur et Armande, Aimée Bourges, son épouse, demeurant à Domjean, des immeubles ci-après désignés : commune de Villebaudon, 1° bâtiment avec moulin à trois tournants ; chambre à côté ; étables ; cour ; réservoir à eau canalisé sur une longueur de 700 mètres ; 2° maison d'habitation comprenant cuisine, chambres, cave, écurie, étable, grenier, charreterie, jardin légumier, boulangerie ; 3° diverses pièces de terre en herbe, plantées et non plantées et un pré savoir : Immeubles dépendant de la communauté Mesnildrey Bourges pour avoir été acquis aux termes d'acte en l'étude du 27 Xbre 1887. Jouissance et impôts du 29 7bre 1906. Frais en sus évalués à 70, 75 francs. Prix payable après l'accomplissement des formalités hypothécaires ; 5% du jour de l'entrée en jouissance. Les mêmes actes civils de Tessy-sur-Vire (3 Q 9042) volume 169, folio 26, cases 1-6, à la date du 27 décembre 1887 de l'origine de propriété mentionnent cette vente par Anne Mesnildrey, veuve de Pierre Hardel, propriétaire à Domjean, à Alphonse, François Mesnildrey, propriétaire à L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



### Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

### La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Domjean, de tous les imterre, une prairie. Rosalie Le Diot épouse de François Gosset, meunier, domiciliés à Villebaudon, en avaient été propriétaires depuis le 21 juin 1830 (maître Daniel, notaire à Montbray) en échange de biens avec Pierre, François Potier, meunier, domicilié à Villebaudon, lequel en avait lui même hérité de son père, Jean, Joseph, Denis Potier, meunier à Margueray, qui les avait acquis de Nicolas Groult, cultivateur, domicilié à Villebaudon, le 5 février 1816. Nicolas, François Groult avait le moulin de la Jugannière en fieffe de Noël Julienne, cultivateur, domicilié à Saint-Martin-de-Bonfossé, depuis le 12 janvier 1798 (23nivose de l'an 6 de la République). Le prix de cette vente du 11 août 1853 est fixé à huit mille francs. Maître GendrinDumesnil, notaire royal à Percy, précise dans sa grosse (5 E 7120) datée du 5 février 1816, que Nicolas Groult vend à Jean, Joseph, Denis Potier, meunier demeurant à Margueray, deux moulins à eau, faisant de blé, farine et une huilerie à huile avec l'usine dans laquelle ces deux moulins sont établis, sis à Villebaudon, connus sous la dénomination des moulins de la Jugannière, garnis de leurs meubles, ustensiles, tournants et travaillants, et sept pièces de terre dépendantes des dits moulins situées en ladite commune de Villebaudon et par extension en celle de La Haye-Bellefond. Cette vente est faite moyennant dix mille cinq cent francs. Une autre vente a lieu le 10 décembre 1923 en faveur de Jules, Albert Lechevallier (né à Villebaudon le 5 janvier 1882) et Marie-Louise, Angèle Cornu (née le 22 juin 1887 à Notre-Dame-de-Cenilly), son épouse, 1° de l'emplacement d'un bâtiment dans lequel se trouvait précédemment un moulin à trois tournants, aujourd'hui démoli et en ruines, cour au nord et au sud, autant qu'il en appartient ; un réservoir à eau canalisé sur une longueur de sept cent mètres sur quatre mètres de largeur, avec un étang ; 2° une maison d'habitation composée de cuisine, cave, écurie et étable, au rez-de-chaussée, chambre sur la cuisine et la cave, grenier sur le tout, charreterie en appentis derrière, jardin légumier ; petit appartement à usage de boulangerie avec grenier dessus ; 3° diverses pièces de terre en herbe plantées de pommiers et non plantées et un pré ; 4° un droit au pressoir reposant sur la propriété de Charles Lebouteillier, autant qu'il en L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



## Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

### La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

appartient. Ce droit de pressoir sera cédé le 8 juin 1948 par Jules Lechevallier et Marie-Louise, Angèle Cornu à Georges, René, Léopold Lebouteiller (acte civil public de Villedieu, volume 243, n° 264). Les immeubles qui ont succédé au moulin de la Jugannière appartiennent Joël Fouché de Champ-du-Boult. Ce moulin disparu démontre au moins, c'est l'inexorable évolution du bâti jusqu'à son effacement dès qu'il n'a plus de rôle utile.